

Délibération n°2026/21

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 715-2 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur, en vigueur de l'établissement.

Objet : Modification du règlement des études de mastère spécialisé

<p>Le Conseil d'Administration approuve les modifications apportées au Règlement des études de Mastère Spécialisé comme joint à la présente délibération. Le règlement ainsi modifié sera applicable à compter de la rentrée universitaire de septembre 2026.</p>

Résultat du vote :

<p>Nombre de membres : 24 Présents : 16 Pouvoirs : 8 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0</p>



Troyes, le 10 juillet 2026

Hervé GRANDJEAN
Président du Conseil d'Administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 10/07/2026
--

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le : 10/07/2026
--